




Prog urbaine/rurale: habitat, commerce, services, équipements publics

 **ECTS**
1 crédits

 **Code Apogée**
2MTUM43

 **Composante(s)**
UFR Sciences
des Territoires
et de la
Communication

 **Période de
l'année**
Semestre 2

En bref

- > **Mobilité d'études:** Oui
- > **Accessible à distance:** Non

Présentation

Description

La mise en œuvre du projet territorial nécessite une bonne connaissance des principales composantes de la programmation urbaine et singulièrement en matière d'habitat, de commerces, de services et d'équipements publics, afin d'élaborer et de mettre en œuvre des solutions adaptées aux territoires qu'ils soient urbains ou ruraux. Dans cette perspective, cet enseignement forme aux compétences professionnelles attendues en matière de définition et de mise en œuvre de programme travaillant en maîtrise d'ouvrage et ou en assistance à maîtrise d'ouvrage dans les secteurs publics et privés de l'aménagement.

La programmation est abordée en tant que démarche stratégique et opérationnelle de projet, agissant à différentes échelles de l'aménagement de l'espace, du projet de territoire à la maîtrise d'ouvrage d'opérations de portage public ou privé. Sont abordés les enjeux de pilotage, de management

de projet et d'articulation aux politiques publiques, dans les secteurs considérés.

Objectifs

- * Organiser la démarche programmatique, étapes techniques et décisionnelles, définition / reformulation de la commande.

Construction du programme au regard diagnostic territorial et urbain, de l'environnement thématique, et analyse des contraintes techniques et opérationnelles.

- * Élaboration de scénarii programmatiques : méthodes de scénarisation, points de choix et d'arbitrage politiques, techniques ou opérationnels, approche financière et économique, évaluation environnementale.
- * Mise en forme du programme urbain : principes de schématisation et de rédaction, outils et méthodes de dimensionnement des équipements publics, programmation du logement, des commerces et services, etc.



Heures d'enseignement

Prog urbaine/rurale: Cours Magistral 8h
habitat,commerce,services,équip
publics - CM

Prog urbaine/rurale: Travaux Dirigés 9h
habitat,commerce,services,équip
publics - TD